

**ORDRE DU JOUR
DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 AOÛT 2022, À 19 H, TENUE AU 136 ROUTE 222, RACINE**

- 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET PRÉSENCES
- 2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2022
- 4 PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE DISCUSSIONS (30 MINUTES MAXIMUM)
- 5 ADMINISTRATION
 - 5.1 Adoption des comptes à payer au 31 juillet 2022
- 6 CORRESPONDANCE
- 7 RÉOLUTIONS
 - 7.1 Prolongation – Entente des loisirs
 - 7.2 Entente – Responsabilité du 2^e Rang
 - 7.3 Paiement – Bois de la Fête nationale
 - 7.4 Contribution – Activité de lavage de bateau – Saint-Denis-de-Brompton
 - 7.5 Paiement du décompte progressif numéro 2 et de coûts excédentaires – Travaux du chemin J.-A.-Bombardier (Excavations GG Laroche)
- 8 PÉRIODE D'INFORMATIONS GÉNÉRALES
 - 8.1 Vernissage de la Maison de la Culture
 - 8.2 Conférence de presse berce du Caucase
 - 8.3 Régie des incendies
 - 8.4 Comité agricole MRC PDZA
- 9 DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE DISCUSSIONS (30 MINUTES MAXIMUM)
- 10 LEVÉE DE LA SÉANCE